

Position de la Fédération syndicale SUD – Service public

Articles constitutionnels sur la formation

Votation fédérale du 21 mai 2006

Les nouveaux articles constitutionnels sur la formation soumis au vote populaire le 21 mai 2006 sont mauvais.

Ils sont mauvais parce qu'ils développent une architecture compliquée d'incitations et de contraintes en matière de coordination scolaire, tout en maintenant une autorité incontestable de la Confédération sur la formation professionnelle. De deux choses l'une, soit on a comme projet la construction d'une école démocratique unique au service de l'émancipation de toutes et tous les élèves de ce pays, soit on ménage les susceptibilités des uns, des unes et des autres, tout en essayant par quelques aménagements (harmonisation de l'âge d'entrée, des programmes scolaires, reconnaissance des diplômes) de gagner une place au grand concours "PISA-millions". Nous sommes pour la première solution.

Ils sont mauvais parce qu'ils développent une politique antisociale de la formation supérieure. La reconnaissance des universités privées implique la marchandisation du savoir, avec dans son sillage la hausse des taxes, y compris dans les universités publiques. L'absence totale de politiques fédérales des aides aux études (bourses) accentuera encore le phénomène d'exclusion sociale des classes défavorisées dont le système de formation supérieur suisse est une victime chronique.

L'éclatement du système ne sera que très légèrement atténué avec les nouveaux articles constitutionnels, et il permettra toujours aux cantons et à la Confédération de faire du dumping en matière de conditions de travail. Ce dumping doit disparaître au profit des meilleures conditions faites aux travailleurs et travailleuses de l'éducation et de la formation et à une véritable politique sociale de soutien aux plus défavorisés d'entre nous, pour que toutes et tous, nous puissions accéder à la formation de notre choix sans être limité par la taille de notre porte-monnaie.

S'arrêter à la différence d'âge d'entrée à l'école et aux "objectifs" à atteindre à la fin de la deuxième année d'école, c'est de l'esbroufe.

Allons au-delà et défendons l'idée d'un système public unifié de formation en Suisse, des classes enfantines à la formation supérieure, pour une école libre, gratuite, démocratique et émancipatrice.

Lausanne, le 19 avril 2006

Pour toute information : Gilles Pierrehumbert, 079 681 43 31